



**FICHE SITE**  
**site inscrit**  
**27 000 082**

## **LE PONT DE COCHEREL, LES RIVES ET ILES DE L'EURE A HARDENCOURT-COCHEREL, HOULBEC-COCHEREL**

*Liste des communes concernées* : HARDENCOURT-COCHEREL, HOULBEC-COCHEREL

*Superficie* : 13,47 ha

**Arrêté d'inscription du 09/06/1943** : est inscrit l'ensemble formé à Hardencourt et Houlbec-Cocherel (Eure) par le pont de Cocherel et les rives et îles de l'Eure dans le périmètre ainsi délimité :

Au nord, la route nationale n°836 depuis l'angle nord-est de la parcelle n° 613 section D jusqu'à l'angle nord-ouest de la parcelle n° 647 section D d'Houlbec-Cocherel.

A l'ouest, la limite ouest de la parcelle n° 647, la limite de la commune d'Houlbec-Cocherel avec la commune de Jouy-sur-Eure jusqu'à la limite des communes d'Hardencourt et de Jouy-sur-Eure, cette limite jusqu'au contour sud de la parcelle n° 10 section A d'Hardencourt.

Au sud, le contour sud de la parcelle n° 10, les contours ouest et sud de la parcelle n° 14, une ligne fictive dans le prolongement de ce dernier contour à travers le G.C. n°57, les contours ouest et nord de la parcelle n° 206, le chemin longeant les parcelles n° 30, 31, 31bis, 32, 183, 182bis, 182, 180, 172, 171 section A d'Hardencourt.

A l'est, le contour est de la parcelle n° 171, une ligne fictive de l'angle nord-est de la parcelle n° 171 à l'angle sud-est de la parcelle n° 38, le contour est de cette parcelle, une ligne fictive de l'angle Nord-est de la parcelle n° 38 section A d'Hardencourt à l'angle sud-est de la parcelle n° 613 section D d'Houlbec-Cocherel, la limite est de cette parcelle jusqu'à l'origine du périmètre.

Et comprenant les parcelles cadastrales n° 1 à 10bis, 14, 18 à 21, 23 à 33, 35 à 38, 171, 172, 180, 182 à 183 section A d'Hardencourt, n° 613 à 622, 633 à 647 section D de Houlbec-Cocherel (façades et toitures pour les immeubles bâtis).